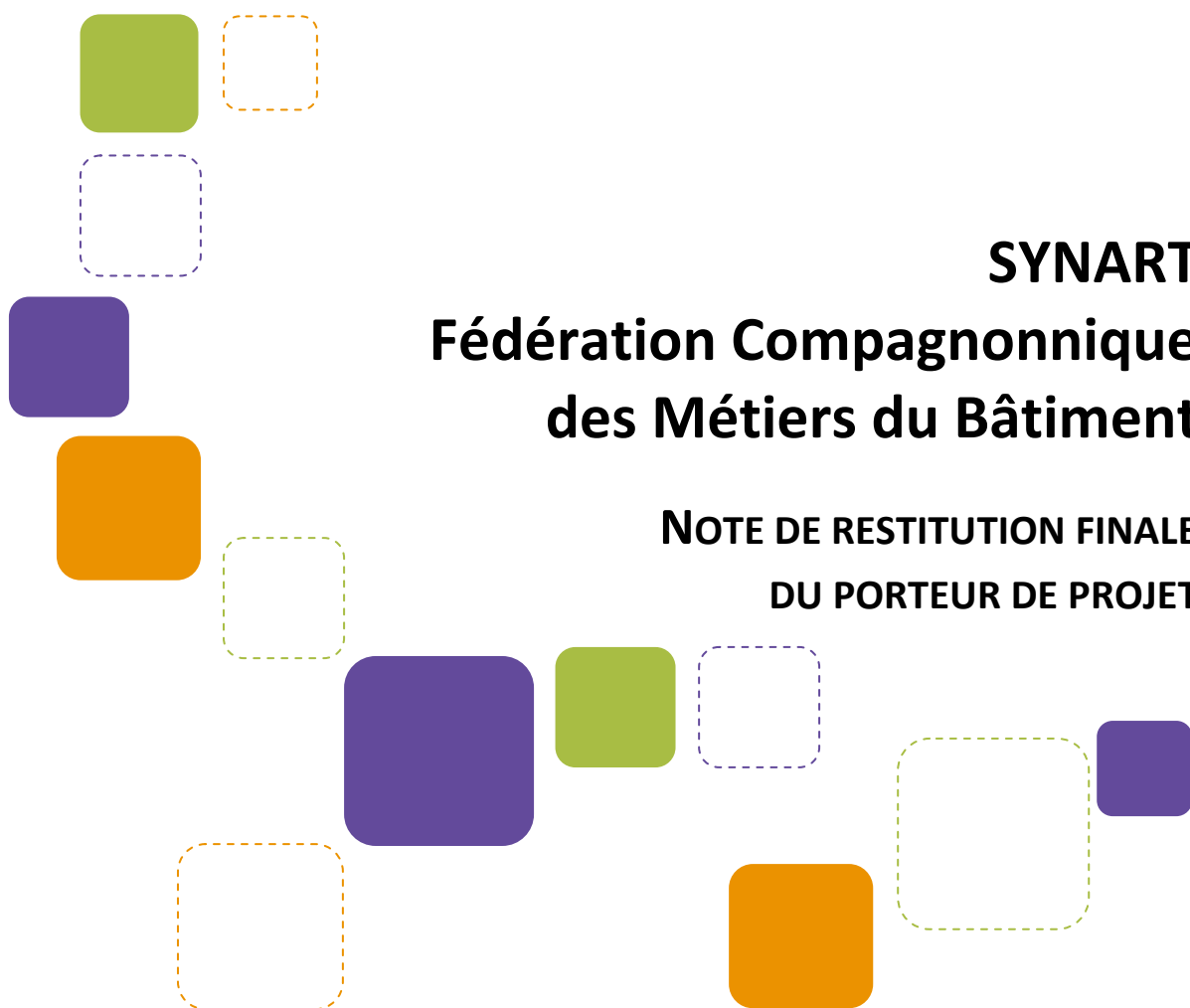


ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Fonds
d'expérimentation
pour la jeunesse



SYNART

Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment

NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° AP1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION INITIALE <i>Numéro du projet AP1 _384</i>	
SECURISER L'ORIENTATION VERS L'ALTERNANCE ET PREVENIR LES RUPTURES	
SYNART	
Objectifs initiaux : Construire une vraie articulation entre les acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle, les prescripteurs les branches professionnelles et les organismes de formation pour attirer les jeunes vers les formations en alternance dans les métiers de l'artisanat, du bâtiment, leur donner les moyens d'effectuer de véritables choix et de mesurer les avantages et contraintes du milieu professionnel choisi et les inscrire dans un parcours de réussite débouchant sur une insertion durable dans l'emploi.	
Publics cibles : Jeunes en difficultés d'orientation, en décrochage du système scolaire et/ou suivi par les Missions Locales. 32 jeunes ont bénéficié du dispositif.	
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Mise en synergie des acteurs compétents autour du projet commun. Constitution d'une structure de pilotage. Construction des étapes de la démarche globale : valorisation des métiers de l'alternance et du compagnonnage, développement et mise en œuvre de SAS préparatoires, recherche des entreprises partenaires, organisation de l'accompagnement tout au long du parcours, réalisation des formations en alternance, évaluation du parcours et des résultats	
Territoire(s) d'expérimentation : Seine & Marne (Torcy), Seine St Denis (Le Tremblay en France, Zac Sud Paris Charles de Gaulle.	
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Les aspects innovants du projet tiennent essentiellement dans le diagnostic et la mise en place d'outils et de procédures spécifiques qui permettent aux différents acteurs un lien continu et une réactivité permettant de mieux répondre aux capacités et désir des jeunes en matière de formation professionnelle en associant d'emblée tous les acteurs sur un territoire.	
Partenaires techniques opérationnels : (1) Inspection Académique, collèges & Lycées, Maisons de l'Emploi, Missions locales, BTP 77, Capeb, Mairies. (2) MGIEN, Maisons de l'Emploi, Missions locales, BTP 77, Capeb, Mairies, EPIDE, UPROMI	
Partenaires financiers : Conseil Régional d'île de France : 42 000,00 € Organismes gestionnaires : INFA & Fédération Compagnonnique	
Durée de l'expérimentation <i>(1) Durée initiale : 21 mois</i> <i>(2) Durée effective : 20 mois</i>	
LE PORTEUR DU PROJET	
FEDERATION COMPAGNONNIQUE DES METIERS DU BATIMENT ILE DE FRANCE	association.
L'ÉVALUATEUR DU PROJET	
CAIRN INGENIERIE	privée.



NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

Le projet SYNART partait du constat réalisé par deux centres de formation d'apprentis de « l'atomisation » des partenaires de l'orientation et de l'accompagnement ainsi que de la méconnaissance mutuelle des possibilités de travail en amont permettant de franchir les difficultés à l'entrée et au maintien en alternance des jeunes issus du système scolaire, en rupture ou non avec celui-ci.

La volonté des porteurs de projet était de mettre en avant que la construction et l'animation du réseau des acteurs effectifs autour des possibilités réelles des centres de formation tant dans la spécificité de leur offre que dans leurs possibilités d'accompagnement social permettait une fluidification directement profitable aux jeunes par l'activation concomitante des différents dispositifs possible.

Ce travail de mise en synergie des partenaires n'avait jusqu'à aujourd'hui sur nos territoires aucune existence structurée ou se faisait sur des bases trop éloignées de la réalité des conditions d'accueil des centres de formation.

Nous avons, dans le cadre de cette expérimentation réussi à construire cette synergie et les actions menées ont corroborées nos analyses initiales et permis de mettre en place les outils simples que chacun peut dorénavant activer au quotidien.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Construire une vraie articulation entre les acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle, les prescripteurs (pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi et des entreprises), les branches professionnelles (CAPEB, FFB) et les organismes de formation (Education Nationale, CFA des Compagnons du Tour de France, INFA) pour :

- *Attirer les jeunes vers les formations en alternance dans les métiers de l'artisanat, du bâtiment (menuisier, peintre décorateur, ...)*
- *Leur donner les moyens d'effectuer de véritables choix et de mesurer les avantages et contraintes du milieu professionnel choisi*
- *Et les inscrire dans un parcours de réussite débouchant sur une insertion durable dans l'emploi.*

Pour cela il est imaginé la construction de l'ingénierie d'un dispositif structuré et cohérent favorisant l'entrée de jeunes en alternance dans les métiers de l'artisanat et du bâtiment et les mettre dans un parcours de réussite.

Ce dispositif associerait d'emblée tous les acteurs sur un territoire pour conduire un processus structuré d'entrée formation vers les métiers de l'artisanat du bâtiment auxquels les jeunes ne pensent pas spontanément et pour lesquels il existe des offres d'emploi.

Le plus souvent les dispositifs sont segmentés et l'orientation des jeunes vers ces métiers se fait au cas par cas.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation :

1. Public visé :

Jeunes en difficultés d'orientation, en décrochage du système scolaire et/ou suivis par les Missions Locales.

2. Bénéficiaires directs :

Le public accueilli a bien correspondu à celui ciblé dans le projet initial avec, néanmoins moins d'effectifs issus du circuit de l'E.N. s'expliquant par un engagement tardif des structures dépendant du ministère et en raison de la restructuration en cours de la MGIEN.

Toutefois les différents prescripteurs ont investi le dispositif et envoyé les candidats relevant de leurs services au fur et à mesure de leur apparition dans leurs structures.

Les bénéficiaires de l'action sont donc issus :

- De Missions Locales ;*
- De services municipaux de l'emploi ;*
- Des MGIEN*
- De l'Epide*
- D'Upromi.*

2.1. Statistiques descriptives

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		6
18-25 ans		26
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		32
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		24
Niveau V		8
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles		
Garçons		32
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		4
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		8
Animateurs		6
Éducateurs spécialisés		2
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML		Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		Départementale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP1_384	Nom de la structure porteuse du projet			
		INFA COMPAGNONNIQUE DES METIERS DU BATIMENT (FCMB)			
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	18	14	0	32	0
Adultes	0	0	0	0	0
Nombre total de bénéficiaires	18	14	0	32	0

2.2. Analyse qualitative

L'orientation des jeunes accueillis sur le dispositif SYNART s'est faite, soit, directement du fait du prescripteur en corrélation avec les « attentes » du jeune, soit à la suite de demi-journées « découverte » organisées régulièrement dans le cadre du projet. Ces demi-journées ont fait l'objet de préparation et de promotion par les prescripteurs et/ou service accueillant les jeunes en recherche de parcours d'intégrations et pour lesquels l'option formation demandait à trouver un champ spécifique.

Durant la première partie du projet, dispositif initial était essentiellement organisé autour de périodes en entreprise qui, permettait au jeune, accompagné par le référent pédagogique de bien comprendre les contraintes du métier dans le cadre la « future » activité salariée.

Néanmoins, le cadre trop global du dispositif, avec le manque de définition préalable des parcours possible et une perspective de formation non corrélée à la situation réelle de chaque jeune a engendré des ruptures anticipées.

Cela a mené à la réévaluation des conditions d'accueil, avec une évolution qui s'est caractérisée par le recrutement d'une psychologue du travail pour accompagner le dispositif et individualiser au plus près la structuration des phases de formation avec des temps de bilan en amont de l'intégration dans une véritable formation « classique » ont permis de remédier à ces inadaptations.

SYNART prévoyait la constitution d'un groupe par CFA de 15 à 20 jeunes. Au total, 32 jeunes ont bénéficié du dispositif, 18 au CFA de Saint Thibault les Vignes et 14 à l'INFA, 18 en en 2010 et 14 en 2011.

Sur les 18 entrés en 2010, 9 ont intégré le CFA, ils suivent désormais normalement le cursus de formation. Sur les 14 entrés en 2011, 5 devraient intégrer un CFA en septembre 2012.

Les problématiques personnelles des jeunes en rupture scolaire, que la mise en œuvre du projet nous ont permis d'appréhender, sont de nature à invalider un projet de formation longue, ces chiffres en font ressortir l'évidence.

Toutefois, le projet met en évidence que la qualité du travail en amont, avec un accompagnement prenant en compte ces questions personnelles bien au-delà des désirs et des compétences, permet une réintégration dans le circuit « classique »

après un sas individualisé. Tous les jeunes entrés dans ces parcours en 2010 ont pu poursuivre leur formation.

3. Bénéficiaires indirects

Parmi les bénéficiaires indirects se trouvent :

- les candidats à l'inscription à une formation en CFA chez qui, après la première phase de positionnement et de définition du positionnement professionnel nous avons décelé l'inadéquation de leurs souhaits avec les processus de formations disponibles dans les structures (*CFA des deux organisations*).
Le travail sur les « compétences et aptitudes » nous a permis de rediriger ces jeunes vers les interlocuteurs adaptés pouvant les accompagner sur la suite de leur recherche de positionnement.
- Les partenaires de la formation en alternance dans ces métiers (*équipes pédagogiques, développeurs, etc.*), auxquels le travail nécessaire de ré-interrogation sur la nature des freins à l'entrée en formation a donné une lecture plus incarnée des compétences et des pré-requis nécessaires à l'entrée dans les processus formatifs proposés.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP1_384		Ressources humaines mobilisées				Ressources matérielles mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)	
1. Préparation du projet	<i>avril 2010 à juillet 2010</i>	4	22	1 ETP sur 4 mois plus 31 jours sur la période					
Action n°1	Construction du partenariat				Directeurs des 02 CFA (2p) Coordintatrice du Projet (1p) à temps plein à partir de mai 2010 Responsables Pédagogiques des 02 CFA (2p) Formateurs référents des 02 CFA (06p) Coordinatrice MGIEN (1p) Responsable Service Insertion Mairie de St Thbault des Vignes & Tremblay en France (2p)	petites fournitures de bureau et de reprographie	Mise à disposition coordonatrice de projet par INFA Evalueur		
Action n°2	Développement du SAS Préparatoire				Conseillers Missions Locales Responsable Emploi-Formation EPIDE (Eric DELLALEAU) Conseiller UPROMI (1p) Représentants Organisations Professionnelles : CAPEB, FFB77, (02) Inspecteur Académique (Serge CAZE) Evalueur Cabinet CAIRN Ingénierie (Patrick LECHAUX & Noémie MARQUES)				
2. Mise en œuvre du projet	<i>août 2010 à août 2011</i>	12	22						
Action n°1	Mise en œuvre du SAS Préparatoire				Directeurs des 02 CFA (2p) Coordintatrice du Projet (1p) Responsables Pédagogiques des 02 CFA (2p) Formateurs référents des 02 CFA (06p) Coordinatrice MGIEN (1p) Responsable Service Insertion Mairie de St Thbault des Vignes & Tremblay en France (2p)	petites fournitures de bureau et de reprographie			
Action n°2	Travail avec les prescripteurs pour l'orientation des jeunes vers l'apprentissage				Conseillers Missions Locales Responsable Emploi-Formation EPIDE (Eric DELLALEAU) Conseiller UPROMI (1p)				
Action n°3	Mise en œuvre par les deux CFA des Journées Découvertes				Représentants Organisations Professionnelles : CAPEB, FFB77, (02) Inspecteur Académique (Serge CAZE) Evalueur Cabinet CAIRN Ingénierie (Patrick LECHAUX & Noémie MARQUES)				
Action n°4	Réalisation des formations en alternance								
3. Achèvement du projet	<i>septembre 2011 à décembre 2011</i>	4	7	91 jours sur la période					
Action n°1	Evaluation des résultats de l'expérimentation				Directeurs des 02 CFA (2p) Coordintatrice du Projet (1p) Responsables Pédagogiques des 02 CFA (2p) Evalueur Cabinet CAIRN Ingénierie (Patrick LECHAUX & Noémie MARQUES)	petites fournitures de bureau et de reprographie			

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
EPIDE	Prescription des jeunes & animation du dispositif
UPROMI	Prescription des jeunes & animation du dispositif
Mission Locale Torcy / Lagny / Saint Thibault des Vignes	Prescription des jeunes & animation du dispositif
Mission Locale Seine Saint Denis zone de Tremblay en France et ZAC Sud Pais Charles de Gaulle	Prescription des jeunes & animation du dispositif
Service emploi de la Mairie de St Thibault	Accompagnement tout au long du parcours & Recherche entreprises partenaires du dispositif & animation du dispositif
MGIEN	Prescription des jeunes & animation du dispositif
MGIEN	Prescription des jeunes & animation du dispositif
BTP 77	Recherche entreprises partenaires du dispositif & animation du dispositif

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	87%
Conseil Régional d'Ile de France	13%
Autofinancement	

C. Pilotage de l'expérimentation

Le pilotage de l'expérimentation a été assuré conjointement par la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment d'Ile de France et l'INFA Créar.

Autour de ce binôme initiateur du projet se sont agrégés les partenaires opérationnels qui ont activement participé aux comités de pilotage qui se sont tenus tout au long du processus.

Néanmoins, ce sont les deux structures associées qui ont été les opératrices permanentes, orientant et adaptant les actions en fonction de la typologie des candidatures à l'insertion.

Le noyau principal constitué du directeur de la FCMB, du directeur de l'INFA, du formateur référent de la FCMB, de la psychologue du travail et du cabinet d'évaluation s'est réuni régulièrement afin d'apprécier l'évolution des actions en cours et travailler à l'activation de moyens spécifiques permettant de réagir à la particularité des situations rencontrées.

Il a animé le déploiement des actions de terrain et décidé de la création et l'utilisation des outils et des procédures qui seront parfois présentés à postériori aux partenaires lors des comités de pilotages suivants.

Cette proximité du terrain a permis une appréciation « fine » de chaque situation et a garanti la réactivité aux besoins révélés à chaque situation.

L'articulation de l'ensemble s'est fait au plus près des possibilités effectives des deux établissements dans leurs capacités d'accueil et leurs spécificités professionnelles.

Cette approche sous l'angle des opérateurs de la formation a permis de faire émerger une véritable analyse des problématiques d'accueil et d'accompagnement des jeunes publics et des enjeux d'un travail commun permanent avec les prescripteurs pour garantir la « traçabilité » des actions menées dans le cadre de la définition des projets professionnels et l'activation des moyens adaptés à chaque situation.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Le dispositif s'est développé autour des actions imaginées initialement:

- *L'information et la mobilisation des acteurs des territoires impactés par le projet ;*
- *L'organisation de journées de découverte des métiers ;*
- *La mise en place d'une équipe projet dédiée agrégeant des compétences parfois additionnelles aux équipes des CFA ;*
- *La mise en relation des différents acteurs de l'orientation, de l'insertion et de l'accompagnement ;*
- *La coordination de l'accompagnement des jeunes inscrits dans le projet ;*
- *La mise en place de parcours spécifiques répondant aux situations spécifiques des jeunes accueillis.*

En plus de ces axes appréhendés lors de la réponse à l'appel à projet plusieurs autres facteurs sont apparus comme participant de façon évidente à la complexification de l'accueil des publics concernés dans les processus d'alternance :

- *les conditions d'accueil d'un nouveau public au sein des établissements de formation ;*
- *les conditions à réunir pour son insertion dans les groupes de formation ;*
- *les modes d'apprentissage adaptés en fonction des situations ;*

- *la typologie des formations proposées en matière de diplômes et certifications.*

C'est donc exactement sur le champ initialement déterminé que l'ensemble des actions ont été développées et les difficultés rencontrées ont concerné essentiellement la mise en place de relations de travail entre les structures qui n'avaient pas une réelle connaissance de leurs pratiques et des possibilités qu'elles offraient.

L'on peut considérer que le facteur temps a été déterminant et qu'en fin d'expérimentation la mise en place d'actions en faveur de jeunes s'est considérablement fluidifiée de par cette connaissance mutuelle acquise.

Néanmoins, au fil des candidatures à l'accès au dispositif et en fonction des profils de chacun est apparu la question de l'offre de formation et de son format (actuellement diplômes de l'Education Nationale requérant un niveau d'enseignement général parfois rédhitoire au regard des compétences nécessaires à l'entrée en formation ou à l'obtention du diplôme dans des parcours d'apprentissage un peu « normés »).

A ce propos, rapidement est apparue la question du positionnement « fin » au regard de ces pré-requis et des problématiques sociales et comportementales des candidats. C'est pourquoi sur la deuxième « année » de l'action l'équipe opérationnelle a été recomposée avec l'apport des compétences d'une psychologue du travail qui nous a permis de mieux travailler en amont les conditions de propositions de parcours aux candidats.

Le déroulement du projet formalisé au cours :

- *des différentes réunions de travail de l'équipe mobilisée et du comité de pilotage ;*
- *des entretiens individuels ou collectifs réalisés auprès des différents intervenants (entretiens et résultats du projet permettant d'identifier au terme de chaque période les avancées du projet et les axes d'amélioration).*
- *des questionnaires envoyés aux prescripteurs.*
- *des questionnaires servant de trame d'entretien avec les jeunes.*

Ce projet a permis de :

- *Lier des partenaires qui travaillaient peu ensemble ;*
- *Offrir aux partenaires de saisir les rôles de chacun et de la part de la mission à prendre en compte ;*
- *Définir la place et les besoins de chacun dans le cadre des parcours des jeunes ;*
- *Aider à l'insertion d'un public plus éloigné de l'accès à l'alternance dans les deux centres de formation*
- *Permettre un temps de préparation et de réflexion aux jeunes avant l'entrée en formation afin de construire et valider le projet professionnel*
- *Faire évoluer le regard et l'approche des équipes pédagogiques envers ce public*
- *permettre une insertion plus fluide des jeunes qui le souhaitaient au sein des centres de formation.*

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé :

Le public touché par l'expérimentation est clairement devenu quasi-exclusivement issu de la frange que l'on nomme aujourd'hui « les décrocheurs ».

Toutefois, l'on a pu constater que les procédures et outils mis en place ont permis de faire bénéficier de schémas d'intégration plus subtils aux candidats « naturels » à ces formations en alternance et particulièrement à l'apprentissage dans les métiers proposés dont on aurait pu négliger le facteur risque.

Cela permet de considérer que les critères de généralisation ou « transférabilité » du dispositif sont identifiés.

Que ce soit auprès des MGIEN, des Missions locales, des services emploi des municipalités ou des structures ad-hoc comme l'Epide et l'Upromi, etc., les bénéficiaires potentiels sont recensés et aisément les positionnables sur un tel dispositif.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

- *L'identification des partenaires sur un territoire et le repérage des possibilités de partenariat :*

C'est un des objectifs phares du projet qui s'est révélé être le plus long à mettre en place et celui qui nécessite un accompagnement perpétuel. Si des initiatives ont pu émerger depuis le début de l'expérimentation (*création en Ile de France, sous l'égide du Conseil Régional de développeurs territoriaux*) c'est toutefois un processus qui demande les moyens d'une politique de relations régulière et réactive pour que les situations ou possibilités diverses puissent être étudiées de concert au fil de l'eau..

Cette synergie des acteurs trouve son sens dans le volontarisme, l'engagement et les moyens mis en œuvre par les centres de formation, qui, in-fine sont les accompagnateurs de proximité du jeune dans le suivi de la qualité de son parcours.

C'est aussi parce que le centre de formation anime ses équipes pédagogiques autour de projets divers avec des opportunités diverses que cette mission d'animation du partenariat lui échoit avec une certaine évidence.

Les possibilités de partenariat se formalisent lors de rencontres où les différents acteurs prennent la mesure de l'activité et des conditions de réalisation pour chacun d'entre-eux.

- *La formalisation de parcours type pouvant être proposés aux jeunes en fonction des problématiques et des besoins repérés par les partenaires :*

Comme on l'a vu dans la description de l'action, le schéma qui a donné les résultats souhaités passe par une succession d'étapes formalisées :

- Un entretien avec une psychologue du travail ;
- La nomination d'un formateur référent, garant du suivi du jeune inscrit dans le parcours ;
- La construction d'un parcours « sas découverte » comprenant des mises en situation dans les ateliers de formation aux métiers retenus et des immersions courtes dans des entreprises du secteur ;

- des ateliers de recherche d'entreprises avec des thématiques « contextuelles métier »

La notion de sas découverte à plusieurs métiers possibles, offre une souplesse au dispositif de positionnement qui permet de ne pas renvoyer rapidement le jeune à une posture de rejet possible d'un choix qui présenterai trop de contraintes.

- *L'identification et la mise en œuvre des ressources mobilisables :*

Le travail avec l'ensemble des partenaires permet effectivement l'activation d'un certain nombre d'outils et de dispositifs, mais cela reste encore extrêmement lourd de par l'étanchéité des structures. Si les CFA pouvaient à court terme disposer systématiquement de véritables centres de ressources au sein desquels des animateurs spécifiques (*peut-être simplement membres du « réseau »*) pouvaient les accompagner dans le cadre d'atelier sur les thématiques la phase « accompagnement et résolution de problèmes serait grandement facilitée. Aujourd'hui les ressources financières font défaut pour animer un tel dispositif.

- *L'accessibilité géographique :*

Une des difficultés reste aussi le problème de la mobilité des jeunes. La synergie des acteurs d'un territoire, doit effectivement permettre une meilleure visibilité de l'ensemble des opportunités de proximité, mais il faut de toute façon travailler à accompagner la limitation du frein que cette conditionnalité impose.

- *Des certifications plus accessibles ?*

Aujourd'hui, l'apprentissage n'est qu'exceptionnellement ouvert à des diplômes ou certification autres que celles et ceux de l'Education Nationale..... Parmi les Titres Professionnels du ministère du travail de nombreuses équivalences de niveau bénéficiant de la reconnaissance des branches professionnelles existent et, de par leur contenus pédagogiques permettraient de mettre en place des parcours formatifs moins calqués sur le schéma scolaire bien souvent rejeté par ces jeunes « décrocheurs ». La possibilité de les ouvrir à l'apprentissage dans le cadre de d'actions concertées avec le Conseil régional, les acteurs de branche du territoire et les acteurs sociaux serait sans doute une réponse. Nous n'avons malheureusement pas pu la tester, notre demande d'ouverture d'un titre professionnel en menuiserie ayant été refusée.

- *L'organisation du processus d'accueil des centres de formation d'apprentis :*

Comme on l'a vu précédemment, l'accueil et le positionnement doivent prendre en compte avec plus d'attention les critères socio-économiques et géographiques dans l'accueil et la proposition d'intégration dans les différents dispositifs.

Autour du « développeur » (fiche de mission définie par le cahier des charges du Conseil régional d'Ile de France) et du personnel chargé de l'accueil initial, la tenue d'un entretien avec une personne ayant un profil « psychologue » paraît un accompagnement complémentaire indispensable pour aider à comprendre les étapes à mettre en œuvre dans l'intégration d'un jeune issu des réseaux de prescripteurs identifiés.

Les résultats de ces entretiens doivent être partagés avec les partenaires de ces réseaux, afin de recueillir leur avis sur la proposition du centre de formation.

Le travail aboutissant à l'insertion du jeune dans un des parcours de formation proposé par l'établissement, se trouve donc « sécurisé » par cette analyse et co-construction d'une phase tampon individualisée.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Les partenaires de cette expérimentation sont d'évidence ceux qui sont appelés à prolonger le développement d'une action récurrente.

La coordination des acteurs peut être envisagée à plusieurs niveaux, mais, à l'issue de l'expérimentation, le postulat de départ s'est confirmé, à nos yeux, la dynamique impulsée depuis le centre de formation, pourvoyeur de la solution formative finale, est celle qui apporte le plus de résultat, l'enjeu pour l'établissement et ses personnels engagés dans l'action étant de « tirer les bénéfices » du travail engagé.

Nous suggérons donc de permettre aux établissements de formation d'acquérir cette capacité de coordination du réseau d'acteurs en leur donnant une reconnaissance d'acteurs pilotes de l'insertion sur un secteur géographique et professionnel.

Le niveau de coordination global pouvant être supervisé par des développeurs territoriaux issus des personnels du Conseil Régional

4. Impacts sur la structure

L'impact sur la structure se trouve au niveau de la structuration de l'équipe d'accueil et de suivi des futurs apprenants avec l'adjonction d'une compétence du secteur psychologique. L'organisation des entretiens d'accueil, de la construction de la proposition et du suivi de l'intégration du jeune doit bénéficier de ce renforcement.

Cette compétence apportée par un personnel dont la mission est envisageable comme une « vacation » sur plusieurs établissements vient s'adjoindre à la structure pédagogique de l'établissement et génère donc un coût complémentaire.

En contrepartie, la dynamique impulsée dans le cadre de la co-construction avec l'équipe pédagogique d'une proposition individualisée apporte le bénéfice d'une meilleure synergie des acteurs au sein de l'établissement et la capacité pour les formateurs de travailler sur les phases de remédiation cognitives et comportementales avec un acteur spécifique compétent dans des champs transverses.

Conclusion :

En matière d'accès aux systèmes de formation « conventionnels » développés par les CFA, pour des publics décrocheurs ou rencontrant des difficultés économiques et sociales, la synergie entre les différents acteurs de leur accompagnement nécessite la compréhension et la connaissance par ceux-ci des possibilités d'intégration à un processus formatif.

La dévolution aux CFA de ce rôle « d'animateur réseau » dans une dynamique de globalisation de l'approche d'un accueil plus individualisé à travers un accompagnement permettant « sas » et gardant une ouverture sur la formalisation des choix possibles est un facteur résultats plus importants.

L'adjonction de compétences de type « psychologiques » permet de déboucher sur cet accompagnement de proximité sécurisé par une meilleure compréhension des différents acteurs des difficultés personnelles du jeune.

La coordination des acteurs par l'établissement d'accueil (CFA) permet une meilleure réactivité, et l'installation au sein des équipes de formation et de suivi d'une capacité de proposition tout au long du processus.

Il serait donc intéressant de permettre aux établissements de jouer ce rôle en leur attribuant les moyens de mettre en place ce type de dynamique (*ligne budgétaire renforcée permettant la coordination et l'adjonction d'une personne disposant des compétences dans le champ évoqué*).

Les acteurs publics (Conseils régionaux) dans le cadre de leurs actions pour l'accès à l'apprentissage pourraient accompagner les établissements sur ce type de politique.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>